Résolution sur les perspectives de la sidérurgie

2005/2519(RSP) - 24/02/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

En adoptant par 458 voix pour, 78 contre et 23 abstentions, une résolution sur les perspectives de la sidérurgie, le Parlement européen invite à nouveau la Commission à adopter une stratégie plus déterminée face aux restructurations industrielles et à leurs retombées sociales. La Commission et les États membres sont invités à promouvoir des initiatives tendant à conjurer le démantèlement de la sidérurgie européenne et ses conséquences en pertes d'emplois qualifiés, notamment dans les pôles d'excellence où beaucoup a été investi en faveur de l'innovation.

Le Parlement estime que toutes les subventions accordées dans le cadre des fonds publics, y compris les fonds industriels et le Fonds social européen, devraient être subordonnées à des règles spécifiques concernant l'innovation, le développement local et l'emploi et concernant l'obligation pour les entreprises bénéficiaires de produire à long terme sur le territoire; il demande en particulier le respect et le renforcement des règlements relatifs à l'utilisation des Fonds structurels. Il invite les États membres à promouvoir et à renforcer le dialogue social dans le respect des législations nationales et européenne en matière d'information et de consultation des salariés, et à adopter des mesures efficaces visant à protéger les représentants syndicaux. Il prie enfin la Commission d’oeuvrer au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en faveur d'une décision qui assure la sauvegarde de la sidérurgie européenne sur le marché international.